

LE PETIT CANARD



Le mot du Maire

Neuflize, un cadre de vie qui nous appartient ...

La seconde vague de la pandémie tant redoutée touche malheureusement encore notre Pays.

Les dernières annonces faites par notre Président sur le reconfinement le 28 Octobre 2020 nous appellent à être encore plus vigilants en vue du contexte sanitaire actuel.

Le respect des gestes barrières est fondamental pour freiner la pandémie et je ne peux que vous encourager à bien suivre les recommandations faites par le Gouvernement.

Depuis Septembre, je rappelle que le port du masque est obligatoire aux abords du pôle scolaire de Neuflize. Cette mesure s'étend désormais aux abords des arrêts de bus et au cimetière. Des panneaux d'information ont été posés par les services municipaux.

En ce mois d'Octobre, la violence terroriste a encore touché notre pays. Nous ne pouvons que condamner ces promoteurs de la haine et de la barbarie. J'exprime ma solidarité et mon soutien à tous ceux qui défendent nos valeurs républicaines.

Soyons tous solidaires.

Romain Piatkowski

A LA UNE ...

Sommaire

- Neuflize face à la Covid-19
- Ventes terrains et location
- Départ en retraite
- Nouvelle secrétaire de mairie
- NN Sports
- Octobre Rose
- Voisins vigilants
- Informations diverses
- Bibliothèque
- Zoom : Tissus du Clos
- 11 novembre



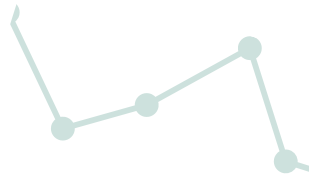


Mesures COVID19

Utilisation des salles communales



La location des salles communales est désormais interdite pour les mariages, anniversaires et autres festivités. L'animation et le repas du Téléthon, le bal du foot et le marché de Noël sont donc malheureusement annulés cette année. Quant au repas des aînés prévu habituellement le dernier samedi de Janvier, celui-ci est reporté.



... Terrains à vendre ...

La commune de Neufelize met en vente deux parcelles constructibles (environ 600m² chacune) situées derrière la Salle Emile Lescieux.

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à vous rapprocher de la commune par mail:

mairie.neufelize@orange.fr

ou par téléphone au 06 18 30 13 80



... Location ...

La commune de Neufelize dispose de nouveau de l'accès à l'ancienne boulangerie.

Ce local est de nouveau disponible à la location, avec éventuellement le matériel qui s'y trouve.

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à vous rapprocher de la commune par mail:

mairie.neufelize@orange.fr ou par téléphone

au 06 18 30 13 80



Fibre optique

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont achevés dans notre commune.

Interrogée par la commune, la région Grand Est prévoit une ouverture à la commercialisation de son réseau en 2021.

La commune souhaite la tenue d'une réunion publique au cours du premier trimestre avec les opérateurs pour permettre à chacun de pouvoir choisir l'offre la plus adaptée à ses besoins.



Des nouvelles du secrétariat de mairie



Une retraite bien méritée



Après plus de 40 ans de bons et loyaux services consacrés à notre commune, Nicole Montargot a pris sa retraite le 1er octobre 2020.

A cette occasion, un dernier hommage a été réalisé le samedi 3 octobre pour la remercier de tout le travail effectué.

Au vu du contexte sanitaire actuel, seuls les conseillers municipaux, anciens et actuels, ainsi que leurs maires, ont été conviés. Messieurs Piatkowski, Bonnard et Fège étaient présents, ainsi que M. Verzeaux, ancien conseiller général et président du SIVU, pour venir saluer le soutien que Nicole leur a apporté pendant de longues années.

Nous la remercions pour le grand professionnalisme, la rigueur et le dévouement qu'elle nous a accordés. Nous lui souhaitons de profiter désormais de cette nouvelle vie bien méritée.



Des nouveaux horaires

Anaïs DA SILVA, notre nouvelle secrétaire de mairie a pris ses fonctions.

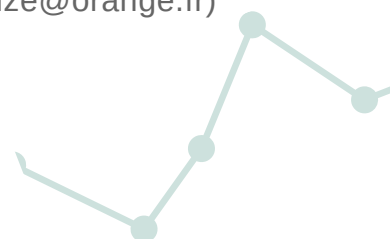
Pour toutes vos demandes, vous pourrez désormais la rencontrer :

- Le mardi et le jeudi de 10h à 11h30 sans RDV
- Le lundi, le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h30 sur RDV

Un accueil téléphonique est mis en place: **03 24 38 91 57**

- le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h30
- le lundi, le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h30

Pour rappel, vous pouvez également formuler vos demandes par mail (mairie.neufville@orange.fr)



NN SPORTS-ASSEMBLEE GENERALE DU 8 OCTOBRE

Dans le respect des règles sanitaires, l'association NN Sports a tenu son assemblée générale le jeudi 8 octobre.

Pour la première fois, elle s'est ouverte sous la présidence de Kamal BOUDRA, Patrick GAMBIER ayant choisi de quitter cette fonction pour éviter tout conflit d'intérêts lors de sa nomination au poste d'adjoint au maire délégué aux finances. C'est l'occasion de revenir sur les différentes activités du début de saison dont le 100ème Sedan/Charleville et octobre rose. Bien sûr, cette saison a été limitée avec la Covid-19.

Toutefois, NN Sports a réussi à organiser une rencontre de retrouvailles et de transmission de présidence le 28 juin au bord du lac de Bairon, permettant aux adhérents marcheurs, cyclistes, coureurs et nageurs de renouer avec leur sport en groupe. Le bilan financier reste solide et permet d'entrevoir une nouvelle saison sereinement, si les conditions sanitaires le permettent.

Pour commencer, des opérations découvertes de nos activités ont eu lieu les **11 et 18 octobre à 9h** au stade de foot de Neuflize.



NN Sports, n'abandonne pas ses projets ...

Après l'organisation d'une marche l'an passé, c'est la mise en place de séances de gym et renforcement musculaire. Deux séances de découverte ont d'ailleurs été proposées les mardis **13 et 20 octobre à 19h00** dans la salle des fêtes de Neuflize.

Et le succès est au rendez-vous. Cette nouvelle activité répond à l'attente de nombreuses et nombreux habitants de Neuflize.

GYM A NEUFLIZE

Salle des fêtes E Lescieux
Apportez votre tapis personnel
Dans le respect de mesures sanitaires
Port du masque jusqu'au début de la séance





Conseil de prudence

Nous sommes tous de plus en plus sollicités par du démarchage, que ce soit par téléphone, par mail ou à domicile. Certains n'hésitent pas à vous contacter au nom des principaux fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, ..), d'autres pourraient profiter de l'arrivée de la fibre optique pour abuser de votre confiance.

Soyez donc vigilants et sachez que pour le démarchage à domicile, **la personne qui se présente chez vous doit avoir une autorisation écrite, signée et tamponnée de la Mairie.**

Demandez à voir cette autorisation pour éviter toute arnaque.

Octobre Rose : Marche du 4 Octobre

Elle a été organisée par Marie-Christine Devulder et l'association "Les pieds de la Retourne" à Juniville au profit de l'association Oncobleuets Courlancy, association de bénévoles, dont Madame Brigitte Paris, qui s'occupent des malades atteints d'un cancer. Cette association reçoit les malades de la Marne, des Ardennes, de l'Aisne et de la Meuse!

La marche a été une véritable réussite malgré une météo peu clémente ce qui montre bien que quand on œuvre pour une bonne cause, rien ne peut venir la contrarier. 😊😊. 595 inscrits pour une marche de 5 ou 10 km. Grâce à ces personnes nous remettons à Oncobleuets la somme de 3300.00€



Merci à tous les bénévoles:

Les palettes roses et blanches ont fait un effet boeuf ! Eleonore Albaud et son équipe pour la décoration de Neufville ainsi que Claire Dupuit pour le Châtelet, Martine Forget pour Bergnicourt, Madame Renard Françoise pour Alincourt, Pauline Dupuit, Maryline, Julien Pinot et leur équipe pour Juniville, Marie-Pierre Letissier et Colette Poinsenot pour la confection des nœuds roses.

Réservez le **3 octobre 2021** pour la prochaine édition. Toute personne désirant se joindre à nous sera la bienvenue. Nous voudrions rassembler les villages pour s'unir dans cette cause qui touche de loin ou de près chaque personne.

... Voisins Vigilants ...

Soucieux de la sécurité et de la quiétude de ses administrés, la nouvelle équipe municipale a souhaité réactiver le dispositif "Voisins Vigilants" .

A cet effet, Le Maire, Romain PIATKOWSKI, avait convié le 30 Septembre la Gendarmerie de Rethel, représentée par le Major Bruno MUNIER, commandant la brigade de proximité de Rethel, ainsi que les habitants s'inscrivant dans cette démarche citoyenne.

Lors de cette réunion, les statistiques des faits commis en 2019 et 2020 de la commune ont été évoquées.

A l'issue de cette réunion très constructive, le Maire a souhaité remercier les "Voisins Vigilants" pour leur engagement et leur implication. Des panneaux spécifiques à ce dispositif de participation citoyenne ont été posés aux différentes entrées du Village.





Redevance ordures ménagères

Pour les personnes seules, il est possible d'obtenir une réduction sur la redevance incitative. A réception des factures d'ordures ménagères du 2ème semestre 2020, il faudra adresser un courrier à la Communauté de Communes du Pays Rethélois avec copie de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 pour obtenir une réduction de 30,00 €. Attention, elle ne sera appliquée que sur demande.

... une réduction de 30,00 € mais uniquement sur demande...

Eau Potable



En raison de la crise sanitaire, votre première facture d'eau potable émise par le Pays Rethélois ne vous parviendra qu'en Novembre. Elle sera basée sur une estimation de vos consommations sur le premier semestre (50% des volumes d'eau consommés habituellement + la moitié de votre abonnement compteur). Une campagne de relevés des compteurs est programmée en fin d'année et permettra d'établir une seconde facture. Une mensualisation est également possible pour lisser la charge que représente ces factures.

Registre des personnes vulnérables

Par courrier du 07 Octobre 2020, la Préfecture des Ardennes invite les personnes fragiles à se faire connaître auprès de leur Mairie.

Il s'agit d'établir un registre communal des personnes fragiles afin de pouvoir les aider et assister à l'approche de l'hiver et dans le contexte sanitaire actuel.

Sont concernées: les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans inaptes au travail et les personnes handicapées. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé.

Urbanisme



... Avant de commencer les travaux ...

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Avant de commencer les travaux, il est impératif d'avoir obtenu l'autorisation de la Mairie.

La construction d'un abri de jardin, d'une piscine ou de toutes autres dépendances entre dans ce cadre. Si vous avez oublié de déclarer vos travaux, nous vous invitons à le faire rapidement en vous rendant en Mairie.



BIBLIOTHEQUE

Communale, gérée par Familles Rurales avec trois bénévoles, vous offre...

- Un nouveau cadre avec notamment des bacs à albums plus accessibles pour les petits.
- Des "**nouveautés**", tant par le changement de collection de la B.D.A* que par nos propres achats pour les petits, jeunes, ados, adultes. Il y en a pour tous les goûts.

Inscription gratuite pour les enfants de 0 à 18 ans. 10 € par an pour les adultes dès que le « pack services » de la communauté de communes sera mis en place.

Vous ne trouvez pas votre bonheur ? Faites-nous part de vos souhaits, nous ferons notre maximum pour les satisfaire.

Vous avez également la possibilité de réserver directement des livres que nous ne possédons pas auprès de la B.D.A. Parlez-en avec nous, nous vous dirons comment faire.

Les jours et horaires d'ouverture :

Mardi de 17 h à 19 h

Mercredi de 11 h à 12 h

Vendredi de 16 h 30 à 19 h.

* B.D.A. Bibliothèque Départementale des Ardennes



Initiation informatique

Il reste 2 places disponibles pour la formation informatique du mardi.

Renseignements auprès de afrneulize08@gmail.com ou Y. Legroux : 0669723463



Recherche bénévoles

Nous souhaiterions étoffer nos jours et horaires d'ouverture. Pour cela, nous avons besoin de personnes qui s'engagent bénévolement à tenir des permanences. Si vous êtes intéressé(e), parlez-en avec nous lors d'une permanence.

Merci à nos adhérents fidèles et bienvenue aux nouveaux.

... La commune soutient Familles Rurales ...

Lors de l'Assemblée Générale de Familles Rurales qui s'est tenue le 9 Septembre, la commune de Neulize a confirmé son soutien financier et son accompagnement pour les projets futurs. L'équipe municipale félicite et remercie les bénévoles de l'association pour leur implication.

La Bibliothèque Municipale s'est vu allouer une aide d'un montant de 806 euros pour acquérir des livres cette année (1euro/habitant). Cette dotation s'ajoute aux 345 euros annuels de subvention et aux 200 euros dédiés à l'acquisition de diverses fournitures.

Cet été, la commune avait mis à disposition gracieusement ses équipements sportifs pour le centre de Loisirs organisé par Familles Rurales Châtelet/Retourne.



Les Tissus du Clos

Audrey MAURUGEON vous présente les Tissus du Clos.

Depuis septembre, Audrey, autodidacte en couture, dynamique et passionnée, propose la vente de tissus au détail pour tous les projets de confection, créations "zéro déchets" (lingettes démaquillantes, essuie-tout lavable et réutilisable, filet pour les achats en vrac...), créations de couture pour enfants (gigoteuses, bavoirs, couches lavables...) et même de plus grosses pièces comme les tissus d'ameublement... Elle étudiera toutes vos demandes, dans l'écoute des besoins et envies de chacun. Elle peut aussi vous livrer (dans un rayon raisonnable).

Audrey offre la possibilité d'organiser des rencontres chez elle sur rendez-vous ou à votre domicile entre amies pour vous présenter ses collections, tout en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Notre jeune entrepreneuse s'associe à l'AFR de Neuflize dans le projet d'ateliers loisirs créatifs en vous proposant des rencontres Couture. Vous pourrez également retrouver du scrapbooking, du tricot, du modelage, abordés sous différents thèmes: saisons, fêtes,... Si vous êtes intéressé.e n'hésitez pas à nous contacter par mail avec le thème désiré

AFR Yolande LEGROUX

afrneuflize08@gmail.com  0669723463

ou :

Les Tissus du Clos Audrey MAURUGEON

lestissusduclos@gmail.com  0685388638

 Facebook : les Tissus du Clos



Audrey Maurugeon propose un important choix de matières, couleurs et motifs, ci-dessus un étal de tissus sur le thème de Noël.



C'est le cœur lourd que nous appliquerons les mesures sanitaires ce 11 novembre. En respect avec l'arrêté préfectoral en vigueur, seuls 6 personnes pourront assister à cette cérémonie. Mais, nous ferons notre devoir de mémoire malgré tout. Bien évidemment, le vin d'honneur est, lui, strictement interdit.

Enfin , pour faire plaisir, pensez aussi à des bons cadeaux à offrir à vos proches!



Rédacteurs : Romain Piatkowski, Isabelle Binder, Audrey Letissier, Perrine Presse, Patrick Gambier.

Photos : Isabelle Binder, Patrick Gambier, Romain Piatkowski

Prochaine édition en janvier 2021

Mairie de Neuflize, 23 Rue Jean Abraham POUPART, mairie.neuflize@orange.fr, 03 24 38 91 57